

**MANDATAIRE PATRONAL**  
AU SERVICE  
DE LA COMMUNAUTÉ DES  
ENTREPRENEURS

# MANDATAIRE PATRONAL

## AU SERVICE DE LA COMMUNAUTE DES ENTREPRENEURS

### Définition

Il s'agit d'un contrat moral par lequel le MEDEF (mandant) donne à l'un de ses membres (le mandataire), la mission de le représenter au sein d'une instance.

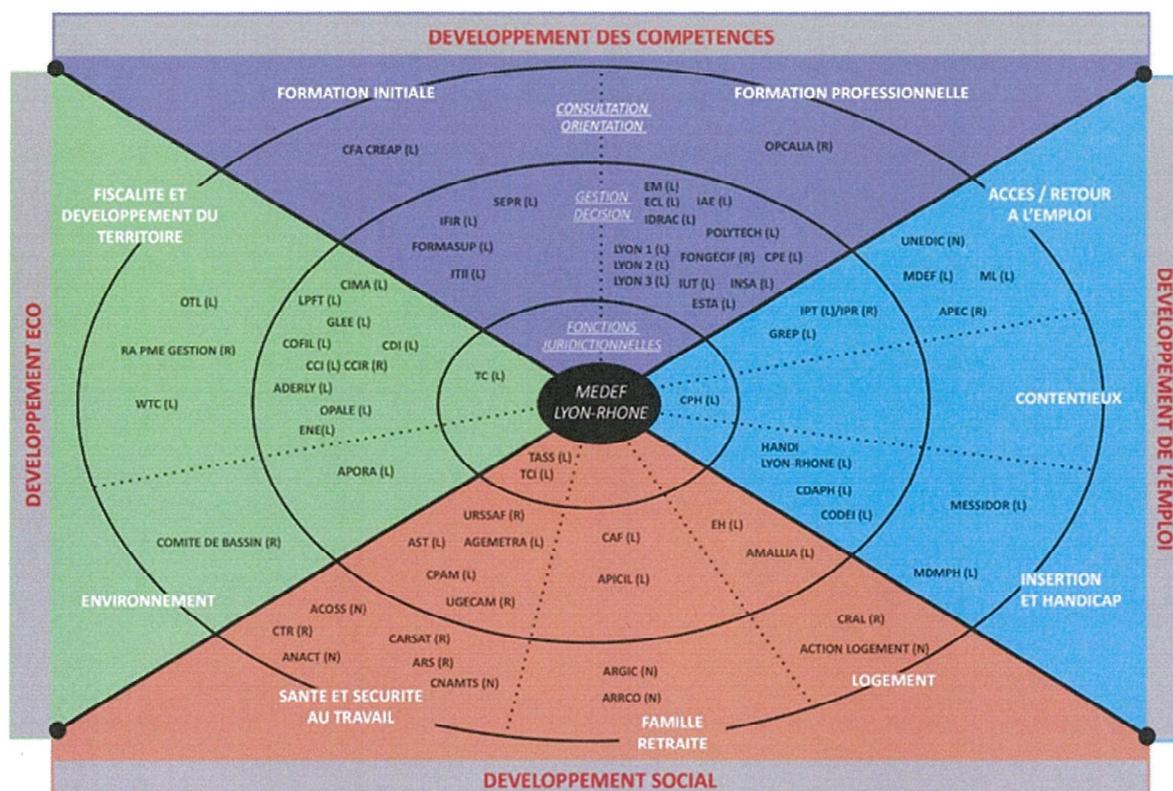
**600 mandats dans le Rhône dans plus de 70 instances**

**On distingue entre :**

- Mandats nationaux, régionaux ou locaux
- Mandats électifs et mandats de désignation

**Grands domaines où s'exercent les mandats :**

- Développement économique
- Développement social
- Développement de l'emploi
- Développement des compétences (formation)



## Etre mandataire, en quoi cela consiste ?

- Etre mandataire, c'est d'abord un service que l'on rend à titre bénévole à la communauté des entrepreneurs.
- Le mandataire représente le MEDEF Lyon-Rhône dans l'instance où il siège : il contribue ainsi au rayonnement de l'esprit d'entreprise dans la société civile
- Le mandataire défend les intérêts des entreprises au sein de l'instance où il a été désigné

## Comment devient-on mandataire ? Le parcours du mandataire :

- Client/adhèrent/militant : Pour être mandataire, il faut être adhérent.
- Mais cela ne suffit pas. Un mandat demande du temps. GPEC « mandats ». On commence petit !

## Processus de désignation :

- L'appel à candidature : fiche mandat + CV. La candidature ne signifie pas que l'on est retenu pour le mandat. Manifestation de volonté qui déclenche l'entrée dans un processus de sélection.
- L'instruction des dossiers de candidature
- Critères de sélection et scoring des candidats
- Comité de sélection
- La commission des mandats : statue souverainement
- Désignation et lettre de mandat

A noter : si ma candidature est écartée, ne pas le considérer comme un échec ou une sanction. Ne pas négliger la possibilité de refaire acte de candidature pour ce mandat ou un autre.

## Droits et devoirs du mandataire :

### Ses droits :

- Assistance et appui de la part du MEDEF Lyon-Rhône : désignation d'un référent et mise en relation avec le chef de file MEDEF au sein de l'instance
- Formation
- Reconnaissance et considération

### Ses devoirs :

- Loyauté vis-à-vis du mandant (ne jamais oublier de qui l'on tient son mandat)
- Respect de la charte du mandataire
- Respect des règles du jeu (nul n'est propriétaire de son mandat)